

APPEL A CANDIDATURE

FESTIVAL PHOTOGRAPHIQUE

ANNUEL REGARD PHOTO

FOURAS-LES-BAINS

De mi-juin à mi-septembre



festival



o



h

Regard photo

*Sur la
terrasse
du Fort
Vauban*

*Entrée
libre*



Cahier des charges pour la réalisation d'une exposition photographique sur le fort Vauban à FOURAS 17450

1 Contexte

Dans le cadre de l'exposition "Regard Photo" sur la terrasse du fort Vauban durant les 3 mois d'été, le Club Photo de Fouras souhaite donner la possibilité à une ou un photographe amateur de présenter ses créations photographiques.

2 Objectif

Valoriser le travail du photographe dans le cadre exceptionnel d'un monument historique, et hautement touristique, fréquenté par plusieurs dizaines de milliers de personnes chaque été.

3 Informations techniques

Le projet artistique final comprendra 16 panneaux au format portrait, taille 60 x 90 cm, intégrant dans la partie basse de l'image, un texte succinct informatif sur la photo présentée (titre, lieu, ...), selon le gabarit fourni par le club organisateur.

La résolution du rendu doit être de haute définition. Un liseré de 3 cm autour de l'image sera prévu lors de la création des visuels. Les clichés sélectionnés pour l'exposition seront imprimés en haute qualité sur alu-dibond traité pour l'extérieur (sans verre ni plexiglas de protection). Le titre de l'exposition fera l'objet d'une concertation entre l'artiste et le club photo, de même que la création d'un panneau d'introduction permettant de présenter l'exposition et l'auteur au public. En fonction des supports utilisés, le nombre total de panneaux peut évoluer très légèrement.

4 Candidats éligibles

Pour être éligible, le candidat doit accepter le cahier des charges. De plus, le candidat devra détenir les droits à l'image des visuels exposés.

5 Cadre juridique

Le candidat choisi signera une convention avec le club photo de Fouras, qui définira les engagements respectifs de l'artiste et de la collectivité pour la mise en œuvre de l'exposition (indemnisation, cession des droits, diffusion, communication...).

6 Conditions financières

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration, ainsi que les frais d'impression et d'acheminement des panneaux à exposer sont à la charge du candidat. Le club organisateur participera à ces frais à hauteur de 1000 €uros. Il prendra en charge les frais de diffusion, communication et d'assurance en concertation avec le candidat retenu.

7 Calendrier prévisionnel

La consultation se tiendra jusqu'au 28 février 2025. L'instruction des dossiers se fera en mars 2025, et la convention sera signée en suivant. Le candidat devra fournir alors les éléments (photo, texte explicatif, bio,...) pour la communication sur l'évènement. Les candidats non retenus seront informés individuellement.

Le candidat sélectionné aura ensuite jusqu'au 31 mai 2025 pour fournir la liste de ses œuvres. Il devra aussi fournir l'ordre dans lequel les photos seront exposées.

L'installation de l'exposition sera réalisée par le club photo en présence ou non de l'exposant.

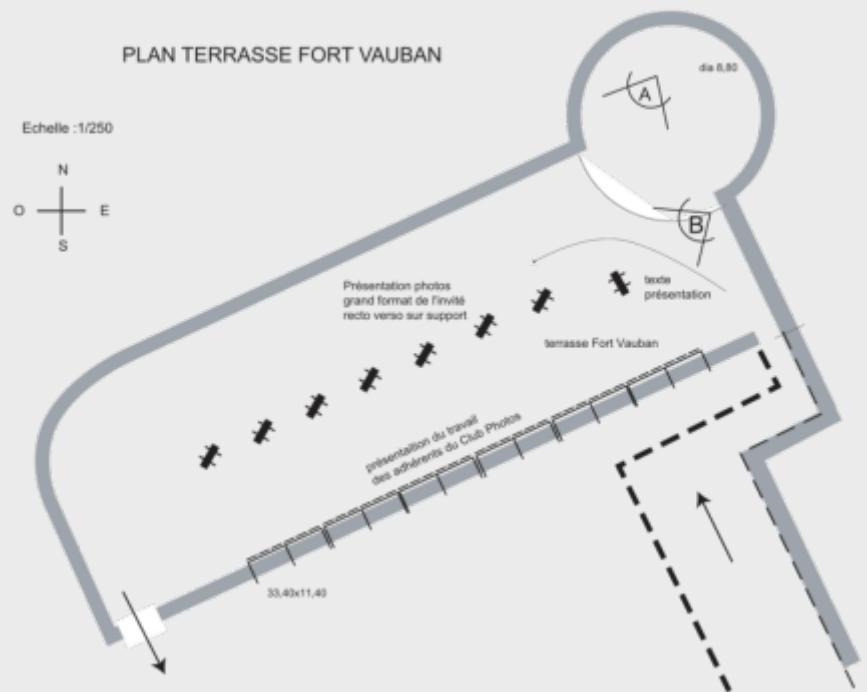
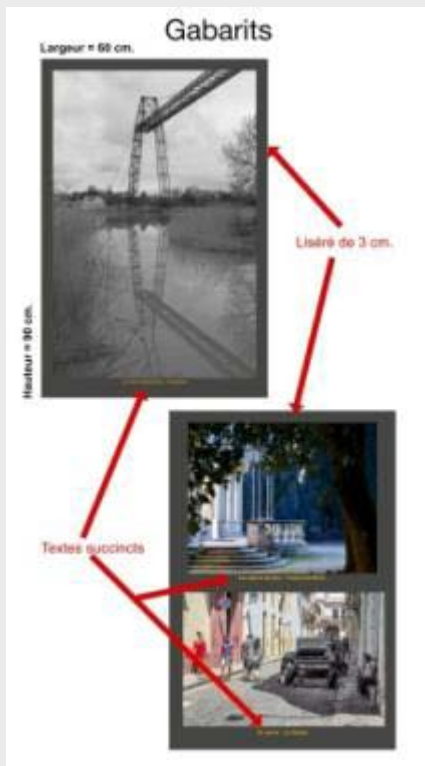
La présence du photographe est indispensable le jour du vernissage de l'exposition.

8 Modalités de candidature

Un dossier de présentation du projet devra être transmis avant le 28 février 2025 par mail à contact@club-photo-fouras.fr. Ce dossier comprendra une présentation du photographe, un recueil de son travail et la sélection des photos proposées.

9 Sélection

Le dossier sera instruit par le club photo de Fouras et soumis à validation du comité de pilotage. Ce comité pourra, le cas échéant, demander des informations complémentaires au candidat retenu. Tout dossier incomplet sera rejeté.



En fonction des supports utilisés, le plan d'implantation peut légèrement changer.

Quelques images



Informations détaillées sur le gabarit des panneaux

Le pourtour, de 3 cm. de large (ici en gris foncé), sera utilisé pour fixer le panneau sur les supports à l'aide de vis métalliques. Le fond des photos devra être de la même couleur que le pourtour.

La ou les photos ainsi que les légendes, s'inscriront dans l'espace laissé libre (ici en blanc).

L'artiste aura la possibilité de mettre une ou deux photos par panneau et pourra suggérer une couleur de pourtour et de fond en fonction des œuvres affichées.

La police de caractères, la taille, la graisse et la couleur des légendes devront être choisies pour assurer une bonne lisibilité.

Le comité de pilotage devra recevoir une maquette de chaque panneau pour accord avant impression.

Chaque panneau sera fixé verticalement sur les supports. Il aura les dimensions suivantes: 60x90 cm. La taille résultante (y compris la légende) pour la ou les photos sera donc de 54x84 cm.

L'exposition étant en extérieur, le matériau fortement recommandé est l'alu-dibond.

Les photos, sur le panneau, seront en impression directe (Pas de film ni de papier collé sur le dibond).

Le premier panneau (indiqué "texte présentation" sur le plan de la page précédente) devra comporter une "mini-biographie" de l'artiste, de préférence avec sa photo et une version du texte en anglais. Il sera possible d'utiliser la partie supérieure pour la bio et une photo en dessous.

Pourtour de 3 cm. de large.

EXEMPLES

Une photo verticale



Deux photos horizontales



Biographie



Bio + une œuvre

